



Journée sur les mesures de lutte contre le ruissellement

Echanges et démonstrations sur les sources diffuses et ponctuelles.

Les efforts visant à améliorer la qualité de l'eau en rapport avec les traitements phytosanitaires se sont intensifiés ces dernières années. Les sources ponctuelles et diffuses ont été traitées à cet effet. Pour les sources ponctuelles, cela se fait notamment par le biais d'aires de lavage, tandis que pour les sources diffuses, de nouvelles directives ont été introduites pour réduire la dérive et le ruissellement. Comme les directives relatives à la diminution du ruissellement seront contrôlées à partir du 1.1.2027, des mesures doivent être planifiées dès la mise en culture 2026.

La ferme de démonstration "Produits phytosanitaires et eaux" offre aux exploitations agricoles et aux services de conseil un aperçu de l'ensemble des systèmes de traitement existants en Suisse pour les eaux chargées en produits phytosanitaires, et constitue ainsi une aide concrète pour la réduction des sources ponctuelles.

Lors de notre journée technique du 25 novembre à Zollikofen, vous bénéficierez de l'expertise d'intervenant-e-s pour apprendre à évaluer les parcelles menacées par le ruissellement. Échangez autour de votre propre situation, participez à des exercices pratiques et assistez à des démonstrations sur la dérive et le ruissellement que vous pourrez directement mettre en application dans vos activités de conseil ou dans votre exploitation.

Date : 25 novembre 2025

Lieu : Inforama Rütli, Rütli 5, 3052 Zollikofen

Responsables : Gabrielle Loichat, AGRIDEA (gabrielle.loichat@agridea.ch)
Benedikt Kramer, AGRIDEA (benedikt.kramer@agridea.ch)

Numéro de cours : 25.342

Objectifs : Les participant-e-s:

- apprennent à évaluer concrètement les mesures de protection contre le ruissellement ;
- partagent leur expérience en matière de conseils et contrôles sur les mesures de lutte contre le ruissellement ;
- acquièrent des compétences afin de vulgariser la lutte contre la dérive et le ruissellement ;
- connaissent les différents systèmes de places de remplissage/lavage et systèmes de traitement des eaux

Public cible : Contrôleur-e-s et conseiller-ère-s agricoles, administrations cantonales

Remarques : Le cours est donné en français et en allemand

Une partie du cours a lieu en extérieur, prévoir des habits adéquats



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Mardi 25 novembre 2025

Dès 09h30	Accueil, café et croissants Inforama Rütli, Mehrzweckhalle, Rütli 5, 3052 Zollikofen
10h00	Introduction et programme <i>G. Loichat, AGRIDEA</i>
10h05	Quelle mesure prendre en matière de ruissellement ? <i>Simon Binder, Fachstelle Pflanzenschutz (ZH), Dimitri Martin, ProConseil, André Zimmermann, SPP</i> - Mise en œuvre des mesures de protection contre le ruissellement dans les cantons de ZH et VD - Quand les mesures sont-elles considérées comme suffisantes ? - Coordination entre le conseil et le contrôle
11h30	Présentation des projets ressources et échanges - Berner Pflanzenschutzprojekt <i>M. Gygax, Kt. BE</i> - PestiRed <i>Michel Fischler, chef de projet</i>
12h30	Repas de midi
13h30	Séparation en groupes
13h40	Poste 1 : Simulateur de ruissellement selon les couvertures du sol <i>W. Sturny, R. Schwarz, Swiss no till</i>
14h00	Poste 2 : Simulation de la dérive <i>B. Kramer, G. Loichat, AGRIDEA</i>
14h20	Poste 3 : Table de présentation des buses <i>B. Streit, HAFL</i>
14h40	Pause
15h00	Visite de l'exposition système de traitement des eaux et places de remplissage/lavage <i>G. Loichat, N. Dakhel-Robert, B. Kramer, AGRIDEA</i>
15h30	Mot de la fin et évaluation <i>G. Loichat, AGRIDEA</i>
16h00	Fin de la journée

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 210.– par jour

Autres participant-e-s

- CHF 330.– par jour

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) qui se montent à CHF 30.– sont comprises dans le tarif du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription et délai d'inscription

[25.342](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous

https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100. – sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.

Informations sur l'arrivée

Plan d'accès :



Plan de situation pour la salle de cours et les ateliers pratiques :

